



Prendre mes congés avec son conjoint

Par **Sophie**, le **17/08/2011** à **13:05**

Bonjour,

j'aimerais savoir si je peux avoir droit à mes congés en même temps que mon conjoint qui ne travaille pas dans la même entreprise que moi ... si oui combien de jours consécutifs ? existe-t-il un texte qui le dit ? le patron peut-il refuser mes congés en même temps que mon conjoint ?

merci de me répondre rapidement

je vous remercie beaucoup à l'avance pour votre réponse

Par **amajuris**, le **17/08/2011** à **14:11**

bjr,

en principe c'est l'employeur qui fixe les dates de congés en respectant certaines règles prévues dans le code du travail.

à ma connaissance il n'existe aucune règle qui impose à l'employeur de donner les congés à un employé en même temps que son époux. d'ailleurs si cela était quel conjoint serait prioritaire pour la fixation de la date.

imaginez une entreprise qui ferme complètement en juillet pour un époux et l'autre entreprise qui ferme en aout pour l'autre époux, quelle solution ?

cdt